



Association des parents de l'école Rose-des-vents
Jeudi 8 mai 2014
Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Camil Dubuc, Nadine Cahan, Christine Sullivan, Patricia Aroca-Ouellette, Marc Brunet-Watson et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint)

Membres du CSF : Alexandra Greenhill (conseillère grande région de Vancouver), Sylvain Allison (secrétaire-trésorier du CSF), M. Bertrand Dupain (directeur général par intérim du CSF)

Invités : Luc Morin et Joseph Pagé

Parents : Nicole Fong, Kim Nishimura, Gerry O'Neil, Mikio-Yves Matsuo, Virginie Pochard-Linage, Trish Kolber, Elisabeth Sones, Caroline Dailly, Alain Lippuner, Janine Dobry, Normand Génier, Annie Carnot, Monique Trépanier, Nathalie Menezes, Julie-Anne Grose

1. Ouverture de l'assemblée à 19 h 05

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns accueille les membres présents ainsi que nos invités. Plusieurs parents d'enfants de 2^e année ne sont pas présents, car il y a la sortie au Play Palace le même soir.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sylvie Histed propose l'Adoption de l'ordre du jour avec le changement suivant : le point 7 est avancé au point 3; le point 3 devient le point 4 et ainsi de suite.

Kim Nishimura appuie.

Adopté avec une abstention.

4. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2014

a. Adoption du procès-verbal :

Kim Nishimura propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications suivantes :

Au point 5 : les enseignantes d'anglais sont absentes pour une période indéterminée.

Toujours au point 5 : écrire les dates du calendrier et non seulement les dates de remise des bulletins.

Nathalie Menezes appuie.

Adopté à l'unanimité

b. Suivi au procès-verbal :

Concert de juin : le 10 en après-midi et le 11 juin en soirée pour les mat. à la 3^e année. Le concert des 4^e à la 12^e année est le 17 juin en soirée.

Q. Grève : est-ce que le concert en soirée pourrait changer?

R. Maintenant, tout est bien. Imprévu : l'école nous avisera.

Prévision du nombre de divisions : 15 divisions pour 2014-2015 avec 33 ou 34 nouvelles inscriptions en maternelle pour une cinquantaine au total. Pour le reste, quelques déménagements très loin, quelques déménagements en province, trois enfants vont dans des écoles privées. L'école prévoit à peu près 350 élèves à la rentrée de septembre 2014.

Il y aurait possibilité de revenir au nombre de 16 divisions, mais cela n'est pas certain.

5. Mise à jour des installations immobilières de RDV avec des membres du CSF

Sont présents à cette occasion : Sylvain Allison, secrétaire-trésorier du CSF, Alexandra Greenhill, notre conseillère élue, M. Bertrand Dupain, enseignant et directeur à l'école Victor-Brodeur ainsi que directeur général par intérim du CSF.

Le but de la rencontre est : d'informer les parents de l'école RDV de ce qui se fait actuellement pour tenter de résoudre le problème d'espace à RDV.

Deux questions :

- Nous avons eu vent que Jules-Verne veut récupérer ses locaux présentement occupés par Rose-des-vents. Un des points à discuter est comment les besoins compétitifs pour des locaux de Jules-Verne et Rose-des-vents vont être résolus?
- Aussi, notre bibliothèque, outil essentiel en milieu minoritaire est inadéquate, dû à sa petite taille. Que peut faire le CSF pour donner plus d'espace à la bibliothèque de Rose-des-vents?

M. Allison débute avec une mise à jour des recherches faites à ce jour pour trouver un site l'ouest de la rue Main : False Creek, annoncé en 2011 par le ministère de l'Éducation - il a des contacts réguliers avec la ville de Vancouver à ce sujet; par contre, il y a toujours le problème sismique avec le pont; une étude a été lancée deux fois, deux appels d'offre fin avril. L'étude des appels d'offre prend quatre mois, donc vers la fin août, on pourra aborder la ville pour reprendre les discussions.

Le gouvernement a toujours été du côté de la ville lors de nos rencontres. Le gouvernement a récemment demandé à la ville de Vancouver de cesser de demander au CSF de payer les frais des études, et donc les choses sont au ralenti, car maintenant c'est la ville de Vancouver qui doit payer. Le gouvernement semble disposé à nous répondre positivement si on trouve un autre site.

Un autre site : Cambie et Marine Drive, station de train qui entre sous la terre, gros développement en ce moment. Un de dirigeants serait intéressé à discuter avec nous d'un projet d'école. Ils sont à la phase 1 qui se terminera dans un an. La phase deux inclurait l'école, donc pas avant trois ans. Ils sont au courant qu'il faut des espaces verts pour une école. Ce serait une

école urbaine. Sylvain Allison doit les rencontrer pour parler des bus et des autres considérations qu'une école suscite.

Avec Mme Alexandra Greenhill, les membres du CSF ont rencontré Joyce Murray le 2 mai pour savoir comment avoir une section du Jericho Land. Le terrain est divisé en deux parties : une qui appartient à la province et une autre au fédéral. On veut les unir. Elle a été un peu surprise que l'école privée West Point Grey Academy vient de signer un contrat à long terme avec la province. Elle essaie de trouver quelle est l'intention du fédéral sur ce terrain. L'armée veut s'en départir. Canada Land n'a pas encore pris la main mise du terrain. Sa nouvelle stratégie est de rencontrer Canada Land, pour savoir quelle est la procédure afin que les citoyens de sa région puissent discuter du futur de ce terrain.

Si les militaires s'en débarrassent, ils devraient l'offrir aux écoles, mais Mme Joyce Murray dit qu'elle n'a rien vu de tel et donc que le fédéral va vendre au plus offrant. Ce constat n'est pas une bonne nouvelle pour nous...

Mme Joyce Murray a promis de nous tenir au courant et de rencontrer le Canada Land avant les vacances d'été.

Les deux terrains sont aussi liés aux premières nations.

Le West Point Grey Academy a un bail de 10 ans et ils en sont à leur 3^e année. Ils veulent un contrat de 50 ans. Ce n'est pas fait encore.

Un autre endroit : Institut Emily Carr. Prime Cie en fait l'étude. Cet institut ferme en juin 2016... Problème d'espace vert et autres, mais ce pourrait être un site temporaire.

Autre endroit : UBC, un terrain appartenant aux pompiers.

Q. Pense-t-on encore à exproprier une autre école?

R. Le gouvernement ne veut pas exproprier une autre école. Tant que le gouvernement ne sera pas forcé à faire quelque chose, il ne fera rien. Il n'y a pas d'historique d'expropriation ces dernières années, donc rien en vue de ce côté.

Q. Le site Cambie et Marine Drive, serait-ce pour construire une école secondaire? Et donc nous donner Jules Verne comme école élémentaire au complet ?

R. Pas d'intention de ce côté.

Commentaire : Le site de SW Marine Drive avait été suggéré pour l'école Jules-Verne, mais il était considéré comme trop dangereux en raison de la circulation très dense et rapide dans ce secteur-là. Cela n'a pas changé. Pour ce qui est de construire l'école élémentaire à cet endroit, cela ne changerait rien en termes de distance pour les familles qui habitent à l'ouest de Vancouver ou au centre-ville. Il faut aller vers un lieu plus central.

Q. Le *bus loop* sur Cambie?

R. La vente de ce terrain est prévue dans 15 ans seulement, donc trop loin pour nous.

Q. Le « site » Riley Park et Le Curling Centre sur Clancy Loranger sont-ils des options potentielles? Ou encore le terrain privé entre la 33^e et la 37^e sur Ontario, là où les anciens logements sociaux se trouvaient?

R. Mme Greenhill et M. Allison disent que le gouvernement n'est pas ouvert à d'autres terrains, mais garde toujours un œil sur False Creek. Ils n'étaient pas au courant que ces terrains étaient disponibles. S'ils appartiennent au Vancouver Parks Board, c'est une autre histoire...

Il y a une quantité de terrains que le gouvernement ne nous a pas mentionnés. Grâce au *Free Act of Information*, nous devrions avoir accès à ces données.

Q. Qui travaille pour vous en ce moment pour trouver de sites?

R. *Devancor* est la compagnie qui aide le CSF en ce moment.

Q. Avez-vous écrit à Justin Trudeau, car il a déjà travaillé à West Point Grey Academy? Comme il a travaillé là et qu'il a des origines francophones, il pourrait peut-être nous aider. Un point de vue politique est peut-être ce dont nous avons besoin.

Commentaire : Patricia Aroca-Ouellette ajoute que le site de Jericho est limité par rapport à la hauteur des édifices à y construire. La valeur des maisons est en lien direct avec la vue sur l'eau. Tout ce terrain est sur une pente, alors la possibilité de construire du côté ouest de la pente est presque impossible à considérer, mais du côté est, qui est un terrain plus plat, ce pourrait être possible d'envisager cette option, car cela ne cacherait pas la vue sur l'eau des maisons aux alentours. De plus, le côté qui ne voit pas l'eau est moins cher que celui duquel on a vue sur l'eau. Le prix des maisons est élevé à cet endroit, mais sans vue sur l'eau, c'est moins cher.

R. Le CSF n'a pas exploré cette avenue, mais en tiendra compte dans ses démarches futures.

Q. La gendarmerie royale du Canada, encore une possibilité?

R. Ils étaient prêts à nous le louer, mais le terrain historique a trop besoin de travail; et l'autre, sur la 37^e avenue, n'est pas disponible.

Q. Nous avons sept ou huit options, quand pourrait-on avoir un de ces terrains?

R. Dans deux ou trois ans, au plus tôt, selon Mme Greenhill.

Q. Si on trouve un terrain, on a l'argent?

R. Un membre du CSF a dit à la réunion que si on trouvait un autre site, le budget pour False Creek pourrait servir.

Q. Le gouvernement a donné 25 millions, dont 15 million pour le terrain de False Creek qui appartient à la ville. Si on allait vers les terrains privés, ce serait sûrement plus cher. Pourrait-on trouver quelque chose à 25 millions? Nous avons besoin de cinq acres de terrain. Il faudrait que vous demandiez à vos agents d'immeuble combien coûte un terrain de cinq acres.

R. Le CSF n'a pas encore fait cela, mais Sylvain Allison est prêt à faire ces démarches.

M. Dupain veut parler de l'école Jules-Verne. Il mentionne que l'école Jules-Verne pourra laisser l'école RDV continuer à utiliser les trois classes qu'elle utilisait cette année, 2013-2014, et ce, sans avoir à diviser l'atelier de menuiserie. M. Martin écrira une lettre à l'administration de l'école RDV afin que le statu quo continue en 2014-2015.

Q. On nous a accordé un permis pour six portatives et on en a cinq en ce moment plus un gymnase. Est-ce qu'on peut bâtir une 6^e portative?

R. Le gymnase peut être considéré comme la 6^e portative selon M. Allison. Il est de plus en plus difficile de convaincre le voisinage d'ajouter encore des portatives.

Q. Et s'il y a une 16^e division ?

R. Mme Chagnon dit que si les inscriptions nous amène à 16 divisions, les salles actuellement disponibles nous permettent d'accueillir une 16^e division. M. Dupain ajoute qu'il faut jouer sur les horaires et choisir les locaux en conséquence par rapport au nombre d'élèves dans chaque cours.

Q. Nous avons une entente qui précisait que nous aurions des rencontres régulières entre le CA du CSF et le CA de RDV depuis le 2 mai, mais on n'a pas eu de suivi à RDV.

R. Mme Greenhill dit que le contact est très important et que le juridique a pris beaucoup de place depuis octobre 2013, puis il y a eu le congé de maladie de M. Cyr, directeur du CSF. Il est cependant raisonnable de se parler chaque semestre, donc notre prochaine rencontre devrait avoir lieu en septembre ou peut-être même avant cela.

Q. On parle du fait que c'est difficile de trouver un terrain à l'ouest de la rue Main pour des ados de diverses écoles. Ne serait-ce pas possible de trouver un terrain à l'est pour le secondaire et donc de garder JV pour que RDV l'utilise comme école élémentaire?

R. M. Allison dit que JV actuel est très central. Et pour les jeunes, c'est facilement accessible. Mme Greenhill dit qu'il y a 6 ans, quand elle est arrivée au CSF, l'ancien Conseil scolaire avait investi 10 ans de travail pour retenir les élèves au secondaire. Depuis, les nouvelles écoles secondaires sont belles et grandes. Victor-Brodeur et Gabrielle Roy sont deux exemples de belles réussites. Certains disent que s'il y avait plus de sports, plus de cours de musique, on retiendrait plus d'élèves. Une éducation partielle en français n'est pas la même chose qu'une éducation totale en français.

Commentaire de Luc Morin : Ce sont les Parents seuls qui ont lancé une demande d'autorisation d'appel et qui se sont ainsi exposés au risque que la Cour suprême du Canada (CSC) ordonne des dépens contre eux seuls si la demande d'appel était rejetée (la Province a d'ailleurs demandé les dépens dans sa réponse à la demande d'autorisation d'appel des Parents). Lors de la demande d'autorisation d'appel, aucune des parties ne s'est opposée à la dénomination du Conseil scolaire comme partie intimée.

Suite à la CSC accueillant la demande d'autorisation d'appel des Parents, le 11 avril, le CSF a déposé cet intitulé;

SOUSSIONS ÉCRITES DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE À L'APPUI DE SA DEMANDE QU'IL SOIT DORÉNAVANT RECONNU COMME « APPELANT » (ET NON COMME « INTIMÉ ») ET QUE L'INTITULÉ DE L'INSTANCE SOIT MODIFIÉ EN CONSÉQUENCE

Le CSF indique au paragraphe 2;

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a interjeté appel du jugement et la victoire de l'APÉ et du Conseil a été annulée par la Cour d'appel. Devant la Cour d'appel, tant l'APÉ que le Conseil étaient les parties intimées.

Pourquoi le CSF, s'il était un intimé à la Cour d'appel de la C.-B., n'a pas soumis une demande d'autorisation d'appel à la CSC, laissant seul les Parents faire la demande? Pourquoi dans une

ébauche de communiqué de presse envoyée à Dominique Robeyns le 20 septembre, date de la décision de la Cour d'appel de la C.-B., le communiqué indiquait ce qui suit, laissant les Parents seuls à faire une demande d'autorisation à la CSC ;

Cette décision du plus haut tribunal de la province met un terme à la requête entreprise par l'APÉ de l'école Rose-des-vents à moins que les parents ne décident de recommencer une démarche juridique ou de porter ce jugement jusqu'en Cour suprême du Canada.

Malgré qu'au paragraphe 11 de sa soumission le CSF indique ce qui suit :

... Le Conseil est la seule institution à exercer, au nom de la communauté d'expression française de la province, incluant Vancouver, les droits exclusifs de gestion et contrôle par rapport aux aspects de l'éducation en langue française qui influent sur la langue et la culture.

Les Parents furent seuls à poursuivre des démarches à la CSC suite à la décision de la Cour d'appel de la C.-B.!

- Q. M. Morin demande qu'étant donné que vous étiez intimé aussi pourquoi n'avez-vous pas fait appel ?
- R. Mme Greenhill dit qu'ils ont des avis légaux et qu'ils ne peuvent pas débattre deux causes en même temps. Le cas que le CSF a en cour en ce moment, et selon leur avocat, risque de terminer plus vite. Et maintenant, leurs avocats leur ont dit que notre cause va bien et donc qu'il est plus avantageux pour le CSF d'avancer avec nous maintenant et d'être un appelant. Si les parents vont en appel, et qu'ils réussissent cela est positif pour l'image du CSF, mais s'ils perdent, ce n'est pas à l'avantage du CSF.

Commentaire : Patricia Aroca-Ouellette dit que ça fait 16 ans qu'elle connaît l'histoire. Le terrain ici n'était pas pour construire JV; il était pour une école élémentaire, mais RDV n'avait pas d'argent pour l'acheter. Renée Popov avait un enfant en 6^e année dans ce temps-là et voulait une école. Il y avait une garanti que le terrain allait rester à l'élémentaire jusqu'au moment où il y aurait un autre site pour RDV. L'école Jules-Verne était le rêve des parents de l'école Anne-Hébert et de celle de Richmond. Elle ajoute que la majorité des personnes qui viennent du côté ouest de Vancouver vont probablement continuer à partir. Un autre parent ajoute que l'école Jules-Verne ne retient pas très bien les francophones, car ils vont ailleurs.

Autre commentaire : Un parent d'une enfant de maternelle, qui était présente à la rencontre extraordinaire du mois de mai 2013, ne comprend pas que les décisions ne soient pas prises ensemble entre RDV et le CSF.

- R. Dominique Robeyns mentionne qu'elle a fait une demande en novembre 2013 pour rencontrer des membres du CSF, mais que la réponse de Mme Greenhill est arrivée en janvier 2014. Elle constate avec amertume que JV a eu une rencontre avec le CSF avant même que RDV puisse en organiser une.

Commentaire d'un autre parent : elle voudrait que tout le monde travaille ensemble.

- R. 1 Mme Greenhill dit qu'elle est d'accord et que l'équipe du CSF travaille pour toutes les écoles et qu'il y a eu plusieurs défis cette année : la cause juridique, une augmentation des effectifs dans certaines écoles et qu'au total le CSF doit gérer 37 écoles.

R. 2 Commentaire de M. Allison va dans ce sens : il est touché par le fait que les parents pensent que le CSF et le CA de RDV ne travaillent pas dans la même direction. Il pense qu'on travaille tous dans la même direction, qu'on a les mêmes objectifs, mais avec des idées différents et des moyens différents. Cela le touche qu'on pense que le CSF travaille contre RDV. C'est une des écoles du CSF, et le CSF travaille pour toutes ses écoles. On est ici pour faire avancer la cause de l'éducation francophone en C.-B.

Commentaire : Tout le monde est passionné. C'est frustrant pour les parents et pour tout le monde. Il faut se battre. Si vous engagez une société immobilière, ils auront une commission et donc voudront vous trouver un terrain. On a besoin de deux ou trois terrains à la bonne place. Vous avez un budget au CSF. Si vous mettez un 10 millions sur un terrain; si vous êtes en déficit, le gouvernement vous mettra à la porte, mais nous aurons le terrain.

R. Le CSF en a déjà discuté avec la FPFBC, mais il est dangereux d'être en déficit.

Q. Le CA de RDV aimerait être mis en Cc des réunions du CSF et des démarches que le CSF entreprend pour la cause de l'école RDV.

R. Mme Greenhill dit que dans le passé, les gens de RDV ne voulaient pas recevoir tout si cela n'était pas en relation directe avec un nouveau site. Elle ajoute qu'elle ne se représente pas aux élections de 15 novembre 2014.

Commentaire : Un parent mentionne que ce sont des décisions qui prennent du temps, mais qu'en tant que maman qui vient aux réunions et qui entend chaque jour les frustrations de ces enfants qui rentrent à la maison et parlent des décisions de l'école d'interdire le droit de jouer au basketball, de courir et de bouger dans la cour d'école. Peut-être que si le CSF pouvait nous donner plus d'heures de supervision, les enfants pourraient peut-être aller jouer au parc Oak Meadow au coin de la 37^e avenue et de la rue Willow.

R. Cela est une question de sécurité et aller à ce parc engendre plusieurs difficultés en raison des déchets de toutes sortes qu'on y trouve, et aussi parce qu'il y a un parc de chiens tout à côté. Le nouveau gymnase est un exemple de ressources supplémentaires...

Mme Chagnon ajoute ceci : elle répond au volet politique de la situation sur le plan de la sécurité et de la pédagogie. Tous Les jeux de ballon ont été déplacés sur un autre terrain (le terrain de basket de JV). On a presque le double de temps de surveillance justement parce que l'on prévoit organiser des horaires superposés pour libérer les terrains surpeuplés qui sont une source d'inquiétude et aussi pour couvrir la surveillance sur une multitude d'espaces séparés. On voudrait utiliser une partie de ces minutes supplémentaires pour des clubs. Biblio : En 2013-2014 nous avons reçu un budget supplémentaire 20 000 \$ dans le cadre de notre projet éducatif qui nous permet d'ouvrir cinq jours/semaine avec une commis à la bibliothèque (deux jours semaines). Nous avons également utilisé ces fonds pour le projet de décloisonnement de la lecture et le renouvellement des livres autant à la biblio que dans les classes. On ne veut pas déménager la bibliothèque. On n'a pas une autre salle adéquate et on ne veut pas séparer les collections. On vient de faire une étude avec Mme Shahpar Shoaï et nous allons faire des changements d'étagères et dégager le plafond. Nous allons construire un espace de rangement énorme derrière le bureau de Mme Shoaï. Les 20 000 \$ devaient inclure le salaire de la commis, mais en fait, l'école a pu utiliser tout cet argent pour la bibliothèque seulement. Le montant de ce salaire est venu d'une subvention supplémentaire du CSF.

Q. Pourrait-on ouvrir la cour d'école devant les portatives de la rue Baillie?

R. Mme Chagnon dit qu'on ouvre la porte du côté de la rue Willow (lorsqu'il ne pleut pas) pour que les élèves puissent jouer dans la section où il y a la pelouse. Le terrain devant l'école, rue Baillie n'est pas assez sécuritaire.

Commentaire de M. Allison : Le CSF compte sur la direction d'école pour proposer des améliorations à la présente situation dans l'école, par exemple la bibliothèque dont Mme Chagnon vient de parler et les récréés superposées.

R. Mme Chagnon ajoute qu'il faudrait un budget supplémentaire pour agrandir les clôtures et réparer le terrain marécageux.

Q. Terrain à côté du gymnase : roches dangereuses?

R. Mme Chagnon dit qu'ils ont fait une demande pour faire asphalté cela ; de même un grand rectangle dans la cour des plus jeunes sera asphalté.

Commentaire : une problématique avec le CSF si on nous avait dit en 2001 qu'on serait ici pendant 15 ans, le terrain aurait sûrement été utilisé autrement.

R. du CSF : Le danger avec cette approche, c'est que le tout serait retourné contre le CSF, mais de dire un parent : « c'est cela la politique... »

Q. Avoir un centre de ressources en informatique?

R. Pas en ce moment, ressources vers les livres. Voir la possibilité de l'école virtuelle.

Q. Les APPS : comment familiariser les parents avec les APPS que les enfants utilisent?

R. Tout est sélectionné et acheté par le CSF. Mme Chagnon propose d'envoyer aux parents la liste des APPS auxquels ont accès les enfants.

Commentaires : Les bibliothèques publiques ont des sections en français, et donc on peut consulter ces collections à la VPL. RDV considéra aussi des ebooks.

Commentaire de M. Allison au sujet des espaces utilisés par la garderie et la prématernelle, non utilisés par le scolaire et le mandat du CSF est de donner un service à l'élémentaire. Idéalement, ce serait un service d'avoir de la prématernelle à la 12^e année. Sylvain serait disposé à rencontrer les acteurs de la petite enfance ainsi que ceux de l'élémentaire et du secondaire.

Un membre du CA dit que ce serait bien de savoir ce que le CSF planifie pour RDV, pour les locaux.

Commentaire : On ne veut pas que le CSF, par le choix de ses actions, oppose les équipes de parents; les directions travaillent de concert ensemble au mieux-être des enfants. Il faut que les CA travaillent aussi à l'interne ensemble.

Une nouvelle option à explorer pour RDV et JV : une école de la maternelle à la 12^e année...

Q. Qui est M. Pierre Claveau?

R. Le directeur des relations publiques. On ne l'a pas encore remplacé, mais ce sera fait bientôt.

Q. Quand annoncera-t-on le nom du nouveau directeur général ou de la nouvelle directrice générale?

R. Mme Greenhill répond que les entrevues ont lieu en ce moment et donc qu'on donnera les détails plus tard.

Q. Quelles sont les qualités importantes pour ce poste de conseiller ou de conseillère au CSF?

R. Mme Greenhill répond qu'il est important de s'impliquer selon ses capacités et ses disponibilités. Elle a fait deux mandats et fut même présidente du CA; elle a contribué à faire instaurer plusieurs

changements. M. Allison lui avait dit qu'il y avait six réunions par année et que ce n'était pas trop exigeant. Il y en avait en fait huit et le fait que nous sommes une grande commission scolaire provinciale, exige de la personne de nombreux déplacements. Comme elle ne savait pas tout cela en partant, elle a accepté d'être candidate. Elle dit en riant que c'est donc de la faute de M. Allison si elle est là aujourd'hui. La personne doit participer à des comités et à des réunions nationales et provinciales. Elle doit faire beaucoup de lecture entre les rencontres du CA. Elle doit avoir des compétences en gestion, en gouvernance et en ressources humaines.

- Q. Renouvellement du contrat de M. Cyr, pourquoi ne pas avoir attendu le nouveau CA ?
- R. Tous les autres CA fonctionnent selon les contrats des employés de trois ans. Le nouveau CA va se ramasser avec un nouveau directeur général et un nouveau CA. Les contrats des directeurs généraux (DG) seront de trois ans, donc il fallait agir tout de suite. Les conseillers reçoivent 11 000 \$ par année, le CSF n'a pas encore augmenté ce montant, alors que plusieurs autres commissions scolaires l'ont fait.
- Commentaire : On est un gros CSF, car on est provincial. Il faut de la mobilité et être capable de se déplacer.

Commentaire de Joe Pagé après le départ du CA du CSF : il y a dix ans, nous étions dans vos souliers vous les nouveaux parents. Cela fait 15 ans qu'on se fait redire les mêmes choses. Les politiciens ne veulent rien savoir de nous autres. Notre requête est rendue devant la Cour suprême du Canada. Nos plaidoiries auront lieu le 2 décembre et nous devrions avoir une décision d'ici l'été 2015. Notre requête a forcé le CSF à agir, et nous a fourni la preuve nécessaire (parce que nous les avons nommés comme défendeur). Le CSF est maintenant en cour aussi plaçant une plus grosse cause que la nôtre (15 écoles, service de transport, financement provincial, établissement du CSF). Rien ne va changer jusqu'à ce qu'un juge dise qu'il faut que la province nous donne notre école. Aller en tutelle pour le CSF c'est possible en dépensant des montants qui excèdent leur budget, mais les membres du CA du CSF risquent de perdre leur emploi.

6. Présentation de la direction de l'école et comité de partenaires

- a. Présentation : Mme Chagnon mentionne que du côté des inscriptions, ça va bien. Selon les formulaires reçus, les prévisions de retour sont bonnes. Le 15 mai, une équipe du personnel a préparé une assemblée pour célébrer les 15 ans de RDV. L'assemblée sera uniquement pour les enfants. On montrera le montage au thé des bénévoles. On pourra aussi présenter le montage des photos à l'AGA de septembre.

Prof d'anglais : Nicolas Guay-Ross est embauché pour finir l'année scolaire 2013-2014. Mme Annabelle est revenue à temps partiel, mais c'est M. Guay-Ross qui fera l'enseignement aux élèves ainsi que leur évaluation. Lorsque Mme Janet reviendra elle travaillera en classe pour appuyer les élèves en besoin ou qui nécessitent un peu de rattrapage.

Carnaval : Mme Chagnon avait des inquiétudes et a rencontré Mme Christine Fyfe en raison de la grève potentielle et comme le personnel enseignant ne participe à aucune rencontre administrative et ne reçoit aucune directive ni écrite ou électronique de la part de la direction d'école, Mme Chagnon suggère de déplacer le carnaval le dimanche 22 juin. Comme le carnaval aura lieu un dimanche, il faudra une équipe de parents bénévoles pour faire le ménage par la suite ou encore embaucher une équipe de travailleurs pour faire le ménage à la fin du carnaval, dans ce deuxième cas, ce sera l'APÉ qui devra payer ces employés.

Le comité en a discuté et en soirée ce ne serait pas viable, on ne peut pas le faire une journée pendant la semaine, et le samedi c'est très cher. Le dimanche c'est moins cher. Le 22 juin est une bonne date. Ce sera un carnaval moins structuré, les parents seront responsables de leurs enfants. Venez-vous amuser, ce sera une occasion pour les familles de se rencontrer à nouveau.

Commentaire d'un parent : Mes enfants adorent le carnaval. Et elle aussi et elle appuiera le carnaval le dimanche. Ce serait génial d'avoir un carnaval sur notre site. Avant on avait 15 stations et un BBQ, mais cette fois pas de BBQ, ce sera plus simple, plus facile à gérer. S'il pleut, on peut le faire à l'intérieur dans le gymnase.

Virginie Linage propose de faire le carnaval à l'école RDV le dimanche 22 juin entre 13 h et 16 h.

Julie-Anne Grose appuie.

Adopté à l'unanimité.

Q. Est-ce qu'on annule le pique-nique de fin d'année?

R. Non, il aura lieu le jeudi 26 juin contre vents et marées...

Question pour le comité de partenaires :

Mme Chagnon prévoit apporter des changements aux horaires d'anglais et de passer de quatre à trois périodes/semaine. Il resterait cependant un niveau qui bénéficierait de quatre périodes par semaine : devrait-on viser les 4^{es} qui commencent l'anglais ou les 6^{es} pour renforcer avant le transfert au secondaire?

Réponse :

Deux parents se prononcent et mentionnent que les enfants qui ont quitté RDV se débrouillent très bien dans le secteur anglophone.

Une famille anglophone et francophone dit qu'il n'y a pas de problème une ou deux fois par semaine.

Une autre famille dit que l'école demande souvent à son enfant de parler plus français à l'école, car son enfant parle trop souvent en anglais dans l'école. Donc pas de problème avec l'anglais!

Une autre mère dit que son garçon avait un niveau d'anglais écrit était moins élevé que son anglais parlé.

Une autre mère dit que ses enfants qui avaient quitté au secondaire pour le secteur anglophone écrivaient en anglais, mais avec un structure francophone.

Sondage de formation en ligne Survey Monkey - trois grands thèmes qui sont ressortis. Les voici par catégorie :

Catégorie 1

1^{er} choix : communication entre parents et enfants, comment se comprendre

2^e choix : atelier anti-intimidation

Catégorie 2

1^{er} second choix : La sécurité sur le web

2^e second choix : La gestion des conflits chez les pré-adolescents et pendant l'adolescence

Catégorie 3

1^{er} choix : atelier sur la puberté à la préadolescence chez les filles et les garçons.

Il y a aussi eu d'autres suggestions. La soirée préférée : le jeudi.

b. Questions : Pas de question.

7. Bilan du trésorier (Annexe A)

- a. Présentation : Tout va bien, sauf le comité anti-poux qui a dépensé un peu plus et deux chèques qui auraient dû être déposés plus tôt, alors la réserve est un peu plus élevée pour cette raison. Il reste en ce moment 43 000 \$ dans le compte. Nous avons des frais d'intérêts de 2,50 \$ par mois.
- b. Questions : Les 31,98 \$ des cartes de Noël ont-ils été donnés à chaque par division aux reps de classe ou aux enseignant-e-s?
R. Ce montant a été ajouté aux 100 \$ de l'APÉ remis aux enseignant-e-s, donc les enseignant e-s ont reçu 131,98 \$ de l'APÉ cette année.

8. Comités et représentantes et représentants de classe

Quelques classe ont déjà commencé à dépenser leur argent et d'autres y songent. Une mère de 2^e année veut organiser une fête dans sa classe pour la fin de l'année.

9. Divers

9.1 Comité de supervision financière : rien de fait

9.2 Site web de l'APÉ : Nous avons reçu une réponse au courriel envoyé à toutes les reps de classes le 16 avril au sujet de l'amélioration du site; ses suggestions furent envoyées aux membres du comité du site web.

9.3 Repas d'appréciation du personnel : poser la question à la représentante syndicale

9.4 Pique-nique de fin d'année : aura lieu contre vents et marées le jeudi 26 juin.

9.5 Comité du carnaval : déjà abordé ci-dessus.

10. Prochaine réunion : le mardi 10 juin 2014 à 19 h

11. Levée de l'assemblée à 21 h 45



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 mai 2014

Appuyé : 10 juin 2014

Présidente : Dominique Robeyns

ANNEXE A

	Aug 1, '13 - May 8, 14	YTD Budget	\$ Over Budget
Income			
Solde du fonds à la fin de l'an	0.00	7,664.36	-7,664.36
Don directs	10,599.69	9,000.00	1,599.69
Retour des tax	5,610.50	5,610.50	0.00
Don-Contenant tremblement de te	285.00	800.00	-515.00
BC Gaming Commission	6,960.00	6,800.00	160.00
Operating Revenue			
Carte de Noel	1,979.63	1,979.63	0.00
Repas et lait			
Sushi 6e année (Hiver/Printemps)	-548.40	0.00	-548.40
Repas chauds	38,328.55	0.00	38,328.55
Repas et lait - Other	24,199.20	80,000.00	-55,800.80
Total Repas et lait	61,979.35	80,000.00	-18,020.65
Total Operating Revenue	63,958.98	81,979.63	-18,020.65
Total Income	87,414.17	111,854.49	-24,440.32
Cost of goods sold			
Repas			
Hot Dog	520.84	0.00	520.84
Sushi 3e année (Automne)	4,648.23	0.00	4,648.23
Sushi 6e année (Hiver/Printemps)	3,626.84	0.00	3,626.84
Pizza	5,651.36	0.00	5,651.36
Repas chauds			
Automne	7,522.60	0.00	7,522.60
Repas chauds - Other	26,488.55	0.00	26,488.55
Total Repas chauds	34,011.15	0.00	34,011.15
Lait	5,429.81	0.00	5,429.81
Total Repas	53,888.23	0.00	53,888.23
Cost of goods sold - Other	0.00	70,000.00	-70,000.00
Total Cost of goods sold	53,888.23	70,000.00	-16,111.77
Total COGS	53,888.23	70,000.00	-16,111.77
Gross Profit	33,525.94	41,854.49	-8,328.55
Expense			
foire de la science	200.00	200.00	0.00

St-valentin	139.50	300.00	-160.50
Dépenses prévues-budget d'école			
Brackendale (40 \$/étudiant)			
vendre de livre	-1,576.00	0.00	-1,576.00
tirage	-945.00	0.00	-945.00
Frozen pizza	-1,366.00	0.00	-1,366.00
Brackendale (40 \$/étudiant) - Other	<u>5,097.44</u>	<u>2,400.00</u>	<u>2,697.44</u>
Total Brackendale (40 \$/étudiant)	1,210.44	2,400.00	-1,189.56
Aide aux familles	0.00	3,000.00	-3,000.00
Développement communautaire			
Div 1	68.25	231.98	-163.73
Div 2	47.61	231.98	-184.37
Div 3	0.00	231.98	-231.98
Div 4	68.25	231.98	-163.73
Div 5	68.25	231.98	-163.73
Div 6	0.00	231.98	-231.98
Div 7	128.55	231.98	-103.43
Div 8	141.33	231.98	-90.65
Div 9	231.00	231.98	-0.98
Div 10	0.00	231.98	-231.98
Div 11	0.00	231.98	-231.98
Div 12	0.00	231.98	-231.98
Div 13	130.90	231.98	-101.08
Div 14	0.00	231.98	-231.98
Div 15	<u>0.00</u>	<u>231.98</u>	<u>-231.98</u>
Total Développement communautaire	884.14	3,479.70	-2,595.56
Sortie - 6e années			
vente de printemps	-585.93	0.00	-585.93
La belle patate	-225.00	0.00	-225.00
gardiennage	-558.12	0.00	-558.12
chandail	-457.84	0.00	-457.84
recycling	-260.00	0.00	-260.00
concert CD	-300.00	0.00	-300.00
Camp Strathcona (6e années)	6,254.80	0.00	6,254.80
sirop d'érable	-439.00	0.00	-439.00
sapin de Noël	-2,184.70	0.00	-2,184.70
Sortie - 6e années - Other	<u>0.00</u>	<u>1,362.76</u>	<u>-1,362.76</u>
Total Sortie - 6e années	1,244.21	1,362.76	-118.55
Sortie - 5e années	<u>1,500.00</u>	<u>1,500.00</u>	<u>0.00</u>
Total Dépenses prévues-budget d'école	4,838.79	11,742.46	-6,903.67
Dépenses prévues - autres			
Administration	1,011.84	1,500.00	-488.16

Social	1,006.06	1,500.00	-493.94
Matériel de secours pour contenant	0.00	800.00	-800.00
Repas d'appréciation de fin d'année	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	397.23	300.00	97.23
Lac Evans	1,005.00	1,000.00	5.00
Play Palace - maternelles	897.00	900.00	-3.00
carnaval	1,054.62	3,000.00	-1,945.38
Court judiciaire	13,069.14	15,000.00	-1,930.86
Total Dépenses prévues - autres	18,440.89	25,000.00	-6,559.11
Total Expenses	23,619.18	37,242.46	-13,623.28
	9,906.76	4,612.03	5,294.73
Other Income			
Interest Income	13.37	0.00	13.37
Total Other Income	13.37	0.00	13.37
Other Expenses			
Réserves	-585.81	4,612.03	-5,197.84
Total Other Expenses	-585.81	4,612.03	-5,197.84
	599.18	-4,612.03	5,211.21
	10,505.94	0.00	10,505.94